



communiqué

AUTOROUTES:**Chez des patrons autoroutiers, la COVID-19 ne rime pas avec décence !**

Réf N° : LLF/LLF/20217

La crise sanitaire que nous traversons depuis des mois a des conséquences désastreuses pour l'ensemble des pays, l'ensemble des populations, l'ensemble des économies. Nous ne sommes pas épargnés par la COVID-19.

Le Gouvernement prend des mesures à tous les niveaux pour faire face à cette crise sanitaire, y compris en accompagnant les secteurs en difficulté et leurs salariés afin que chacunes et chacuns puissent résister !

FO le revendique et continue de le revendiquer. A la solidarité économique pour les secteurs en difficulté doit aller de pair la solidarité de notre modèle social qui a pris ici toute sa mesure et que nous devons continuer de défendre et de sauvegarder.

La décence devrait aussi être une donnée économique motivant les décisions des dirigeants d'entreprises et des actionnaires !

Si le secteur des sociétés concessionnaires d'autoroutes a subi la crise sanitaire, FO considère que la crise économique l'a juste effleuré. La chute du trafic sur le réseau à péage a été bien réelle lors du premier confinement mais reste moindre durant cette deuxième vague.

En cette fin d'année où les actionnaires « lorgnent du coin de l'œil » les résultats des concessions autoroutières, les sociétés doivent faire en sorte de ne pas baisser leurs excédents ... Peut-on donc faire un parallèle avec les demandes de grands groupes autoroutiers tel VINCI Autoroutes, de bénéficier du dispositif d'activité partielle et des aides de l'Etat qui vont avec ?

Le groupe SANEF ne se pose pas la question ! A l'occasion des négociations salariales, la Direction annonce le gel du point d'indice et lie l'obtention d'une « substantielle » prime COVID de 80 euros à la signature de l'accord salarial par l'ensemble des organisations syndicales.

De là à penser que chez SANEF, les salaires sont comme les salariés ... confinés, il n'y a qu'un pas !!!

En tout état de cause, la décence n'est pas une donnée économique dans le secteur autoroutier !

Paris, le 9 décembre 2020

Contact : Zaïnil NIZARALY, Secrétaire général au 01.44.83.86.20

Laurent LE FLOCH, Secrétaire fédéral au 06.44.16.78.85

46, rue des petites écuries 75010 Paris

contact@feets-fo.fr | www.feets-fo.fr | Tél: 01 44 83 86 20 | Fax: 01 48 24 38 32